

Finances locales

Renforcer le potentiel fiscal des communes

L'enjeu

Un système de finances publiques intact est l'épine dorsale de tout État et une condition essentielle au développement durable. Pour qu'un État puisse financer le budget public et mettre suffisamment de moyens à disposition pour financer l'infrastructure, l'éducation, la protection sociale, etc., il faut que les instruments de sa politique fiscale soient fiables et efficaces. L'utilisation équitable et transparente des recettes publiques renforce la confiance des contribuables dans l'État, et les décideurs politiques conservent ainsi leur capacité d'agir.

Au Togo, les mécanismes du système fiscal et des finances publiques ne fonctionnent pas comme ils le devraient. Le potentiel fiscal du pays ne peut pas être exploité de façon systématique du fait de l'inefficacité des instruments, de déficits en matière d'organisation et de capacités insuffisantes. En outre, les communes ne disposent pas des moyens financiers qui leur seraient nécessaires pour financer des projets de développement et des services publics. Un système d'imposition complexe, difficilement accessible à la population, et un manque d'investissements dans les services publics suscitent la méfiance et réduisent la disposition des contribuables à s'acquitter de leurs impôts.

Créer davantage de transparence et promouvoir la participation

Sur mandat du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), le programme Bonne Gouvernance/décentralisation (ProDeG) soutient les administrations locales des villes moyennes de Kpalimé, Sokodé et Tsévié à concevoir leur système de finances locales de façon à le rendre transparent, performant et conforme aux règles. L'objectif est d'accroître les recettes communales, de garantir une utilisation rationnelle de ces fonds et de promouvoir des investissements

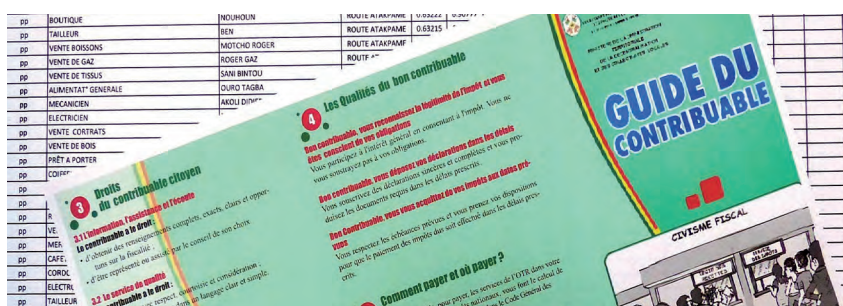
| | |
|---------------------------------|--|
| Nom de projet | Programme Bonne Gouvernance/Décentralisation |
| Sur mandat du | Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) |
| Zone d'intervention du projet | Kpalimé, Sokodé et Tsévié |
| Structure politique responsable | Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales (MATDCL) |
| Durée | Novembre 2012 à l'octobre 2016 |

dans le développement local, ce qui permettra en même temps de renforcer la confiance de la population dans l'administration locale.

À cet effet, des techniques et instruments (élaboration de registres fiscaux, analyse du potentiel fiscal et analyse budgétaire, par exemple) sont mis à la disposition des décideurs locaux afin qu'ils puissent aménager leur politique fiscale de façon plus transparente et optimiser leurs procédures administratives. En outre, le programme renforce les mécanismes participatifs qui doivent permettre d'associer de façon adéquate les membres de la communauté à la planification et à l'utilisation des ressources budgétaires. Dans le cadre d'ateliers et d'actions de formation, des agents de l'administration communale et des représentants de la société civile sont formés aux principes de base de la politique financière et sont conseillés sur la façon de se concerter au sein des comités et commissions chargés de la planification financière.

Un budget pour la commune

Au niveau communal également, un budget axé sur les besoins concrets compte parmi les principales conditions nécessaires à un développement communautaire durable. Ces conditions ne



Au premier plan :
dépliant de sensibilisation des contribuables ;
arrière-plan : fichier du contribuable de la commune de Kpalimé.



La transparence et la Bonne Gouvernance sont des éléments importants pour l'augmentation des recettes propres des villes.

Ina Dettmann-Busch
ina.dettmann-busch@giz.de

Anita Sebio Kouhè
anita.sebio-kouhe@giz.de

Tél : +228 - 22 21 84 27

peuvent être remplies que si l'administration communale et la société civile coopèrent étroitement, qu'elles échangent régulièrement des informations et que les besoins de la population sont pris en compte.

Pour motiver les membres de la commune à faire de l'établissement du budget annuel une tâche communautaire, il a fallu commencer par créer les conditions nécessaires à une élaboration participative du budget à Kpalimé, Sokodé, Tsévié. Le programme a commencé par former le personnel administratif communal, les membres des comités de développement locaux et d'autres acteurs de la société civile à l'établissement de budgets participatifs. À Sokodé, les comités de développement des quartiers ont, dès ce stade, identifié les besoins et priorités de la population dans les domaines de l'hygiène et de l'infrastructure afin qu'il en soit tenu compte dans la planification future du budget. Pour améliorer la communication entre la population et l'administration communale, les comités de développement des quartiers ont bénéficié de mesures dont l'objectif était de les renforcer dans leur rôle d'intermédiaire, de les aider à s'échanger régulièrement avec les citoyennes et les citoyens et d'informer l'administration de leurs préoccupations et besoins. Dans l'ensemble, il a ainsi été possible d'améliorer la confiance et la coopération professionnelle entre les acteurs étatiques et non-étatiques et de leur implication dans le processus de prise de décisions politiques au niveau communal.

Utiliser efficacement les registres fiscaux

Dans le souci de contribuer à une fiscalité et politique de taxation transparentes garantissant la prise en compte de tous les contribuables et une imposition équitable, le programme a soutenu la mise en place de registres fiscaux dans les trois zones d'intervention. Des collaborateurs des administrations communales et préfectorales des impôts et des finances publiques ont participé à l'élaboration de ces registres. Les recettes potentielles ont été identifiées et l'état actuel des recettes des communes a été

enregistré afin de pouvoir, à l'avenir, établir le budget communal sur des bases réalistes.

L'élaboration des registres fiscaux s'est déroulée en plusieurs étapes. On a commencé par créer un modèle contenant des informations sur les contribuables et sur les différents impôts et droits communaux. Une équipe a ensuite été chargée de systématiquement recenser les contribuables. L'ensemble du processus d'élaboration a été accompagné par un comité interdisciplinaire se composant de membres du personnel des administrations communales et préfectorales et des services fiscaux décentralisés. Les données collectées ont également permis d'établir le montant des recettes potentielles. En adoptant cette approche participative et en parvenant à un consensus sur un système unique et homogène de gestion de la fiscalité, le programme a pu s'assurer la collaboration des différents services administratifs et des autorités fiscales. Grâce au nouveau registre fiscal, on dispose à présent d'un instrument permettant de mieux recenser les potentiels de recettes des différentes communes, de percevoir ces recettes de façon systématique et transparente et d'organiser de façon efficace l'imposition des contribuables. En 2014, le nombre des contribuables enregistrés a augmenté de 50 % par rapport à l'année précédente à Kpalimé et à Tsévié et de plus de 170 % à Sokodé. Les citoyennes et citoyens ont été sensibilisés sur les questions sur les taxes et impôts à l'aide d'un guide du contribuable et d'un dépliant.



Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société, Bonn et Eschborn, Allemagne
Programme Bonne Gouvernance/Décentralisation (ProDeG)
BP 1510 Lomé,
Togo
T +228 22 21 84 27
F +228 22 22 17 49
prodeg@giz.de
www.giz.de

Sur mandat du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
www.bmz.de

Auteur Eva Maria Helm, Köln, Katrin Schwarz
Conception Ira Olaleye, Eschborn
Mise à jour Novembre 2014